

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 novembre 2016 à 9H30 COMPTE-RENDU

Affiché en exécution de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

Présents : PIERREFITTE Alain, PICHON Daniel, DACHE Sylvette, PENAUD Jacques, LAFONT Sylvette, BARTHELEMY Franck, LEYMARIE Jean-Pierre, BOUZONIE Corinne, REYNAUD Sabrina, BUISSON Alain, LONGUECHAUD Yves.

Madame Sabrina REYNAUD est élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu de la séance du 23 septembre 2016 : approbation à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Monsieur le Maire propose de rajouter à l'ordre du jour les points suivants :

- Demande de subvention contrat d'objectif pour travaux de voirie Route de Pompadour.
- Avis du Conseil Municipal sur la demande d'autorisation d'exploitation (renouvellement et extension) de la carrière de Coulas à Saint-Mesmin.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

1/ Modification des statuts de la Communauté de Communes

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal, que lors de la séance du 23 septembre dernier, l'assemblée avait approuvé la modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays de Lanouaille applicable au 1^{er} janvier 2017, du fait de la mise en œuvre du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale 2016.

Monsieur le Maire précise que cette approbation des statuts au sein du conseil ne pouvait intervenir qu'après le 27 octobre, c'est pourquoi Monsieur le Maire repropose au Conseil municipal d'approuver ces nouveaux statuts à la date de ce jour.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve ces statuts.

2/ Fixation du prix du chemin BLONDY

Monsieur le Maire informe le conseil que le chemin d'accès à La Chaumas doit faire l'objet d'une nouvelle délibération fixant le prix de ce chemin, suite à projet de changement d'assiette, et d'enquête publique en date du 20 août au 04 septembre 2014.

A ce jour, plusieurs actes sont nécessaires à la finalisation de ce projet avec la famille BLONDY, il convient de fixer le prix de vente.

Monsieur le Maire propose de fixer le prix à 1 € symbolique et que la commune prenne en charge les frais afférents à cette vente/échange.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve ces conditions et autorise Monsieur le Maire à réaliser les différentes transactions nécessaires à la finalisation de ce dossier.

3/ Demande de subvention au département pour travaux de voirie Route de Pompadour

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'un devis réalisé par l'entreprise FREYSSINET pour des travaux de voirie 2017 : réfection totale de la Route de Pompadour, pour un montant de 88 500 €.

Le Maire demande au conseil l'autorisation pour faire une demande de subvention au Conseil Départemental dans le cadre du futur contrat d'objectif, au taux de 20 %, soit une demande de subvention de 17 700 €.

Monsieur le Maire précise que l'ensemble de ces travaux de voirie pourront s'étaler sur deux années, mais qu'il convient de faire la demande de subvention dans sa totalité, dès maintenant.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire, à faire la demande de subvention au Conseil départemental, dans le cadre du contrat d'objectif pour les travaux de voirie.

4/ Questions diverses

- **Maison Géraud** : les travaux avancent bien, pas de retard pris, la mise en location devrait avoir lieu en mars 2017, 2 logements de 73 m² chacun et 1 logement d'environ 100 m²
- **Travaux communaux** : la toiture du préau a été refaite, le terrain SEMBLAT acheté par la commune a été nettoyé par l'entreprise LASTERNAS, Daniel Pichon et Jacques PENAUD ont fini de le nettoyer (ramassage de pierres et racines) et l'ont enherbé.
- **Cloche de l'Eglise** : un devis de réparation pour un battant a été demandé pour un montant de 1 116 €.
- **Incendie d'une maison d'habitation** : le Maire informe qu'un incendie a eu lieu dans une maison en pleine nuit, et que s'est posé la question du relogement immédiat de la famille, ils ont été relogés chez des amis. La commune doit être en mesure de reloger les familles en cas de catastrophe, c'est pourquoi il faut finaliser le PCS (Plan Communal de Sauvegarde) afin de pouvoir proposer un logement de secours.
- **Logement communal** : le logement situé au dessus de la mairie est reloué.

- **Noël des enfants** : la date est fixée au dimanche 18 décembre 2016, Sabrina REYNAUD précise que 43 enfants sont invités cette année, et que les invitations partiront dans les familles dès le 15 novembre.
- **Repas des aînés** : la date est fixée au dimanche 5 février 2017. Monsieur le Maire propose de consulter différents traiteurs.
- **Cérémonie du 11 novembre** : Sabrina Reynaud informe le Conseil que 2 enfants de la commune participeront à la cérémonie avec la lecture d'un poème.
- **Coupures d'électricité et accès internet** : l'ensemble du conseil déplore les coupures/microcoupures incessantes d'électricité et des difficultés d'accès à Internet.

La séance est levée à 10h55.

11 h : cérémonie commémorative du 98^{ème} anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918 devant le Monument aux Morts.

Un vin d'honneur, à la salle de réunion, offert par la municipalité, a clôturé cette cérémonie.